Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le UL-W 5 5 LOW

ID : 078-217801182-20250929-2025 IV_1-DE



DÉPARTEMENT DES YVELINES • RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BUCHELAY

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du lundi 29 septembre 2025

En exercice: 23 Présents: 18 Excusés: 3 Absents: 2 Votants: 21

Date de la convocation : 23/09/2025

Président de séance : Stéphane TREMBLAY

Secrétaire de séance : Alain DECHÂTRETTE

Rapporteur: Mr Tremblay

N° interne de l'acte : 2025_IV_1

Lundi 29 septembre 2025, le Conseil Municipal de la commune de Buchelay s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Buchelay, dans la salle du Conseil.

Membres présents :

Stéphane TREMBLAY, Emmanuel ALZAR, Sonia AMARA, Zakia SMAIL, Alain DEFRESNE, Philippe MILON, Charlotte BARRAUD, Laetitia CARBONNE, Alain DECHÂTRETTE, Aurélie DOURAIS, Mattéo DUBARRY MILANO, Fahd GHAZOUANI, Stéphanie GUYON, Marie-Pierre MOREL, Michèle MUSSARD, Richard RUIZ, Julien FORISSIER, Karim TALEB.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jémima CHARINI (donne pouvoir à : Mattéo DUBARRY MILANO), Alexandrine DETLING (donne pouvoir à : Michèle MUSSARD), Arnaud DUPUIS (donne pouvoir à : Stéphanie GUYON).

Membres Absents:

Hicham EL MAÂTOUK, Safiya EL MANANI.

Objet de la délibération

Modification des représentants aux commissions communales

Contexte

Monsieur Karim Taleb a informé Monsieur le Maire de sa démission de la majorité municipale par courrier recommandé réceptionné en mairie le 30 juillet 2025.

Dans ce même courrier, il informe Monsieur le Maire de la création d'un groupe d'opposition au sein du Conseil municipal intitulé « Buchelay Solidaire ».

Monsieur Julien Forissier a informé Monsieur le Maire de sa démission de la majorité municipale par courrier recommandé réceptionné en mairie le 18 septembre 2025.

Dans ce même courrier, il informe Monsieur le maire , qu'il rejoint le groupe d'opposition \ll Buchelay Solidaire \gg .

Il convient donc de procéder à la modification du tableau des commissions communales en conséquence.

2025_IV_1



Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°1/II/2023 du 10 février 2023 portant installation du Conseil municipal,

Vu la délibération du Conseil municipal n°1/IV/2023 du 20 mars 2023 fixant la composition de chaque commission communale ainsi que la désignation des différents membres les constituant,

Vu le courrier recommandé reçu le 30 juillet 2025 de la part de Monsieur Karim Taleb informant Monsieur le Maire de sa démission de la majorité municipale et de la création d'un groupe d'opposition intitulé « Buchelay Solidaire »,

Vu le courrier recommandé reçu le 18 septembre 2025 de la part de Monsieur Julien Forissier informant Monsieur le Maire de sa démission de la majorité municipale pour rejoindre le groupe d'opposition « Buchelay Solidaire »,

Considérant le dernier alinéa de l'article L.2121-22 du CGCT mentionnant le respect du principe de représentation proportionnelle au sein des commissions pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des commissions communales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité avec 21 voix pour:

Article I : De prendre acte du nouveau tableau des commissions communales comme indiqué ci dessous :

Travaux	Urbanisme	Scolaire péri et extra scolaire	Finances
	Vice-président : A. Defresne	Vice-président : C. Barraud	Vice-président : E.Alzai
7 membres :	7 membres :	6 membres :	7 membres :
Buchelay Territoire	Buchelay Territoire	Buchelay Territoire	Buchelay Territoire
<u>Citoyen:</u>	<u>Citoyen:</u>	Citoyen:	<u>Citoyen</u> :
Mr Defresne	Mr Milon	Mme Barraud	Mr Defresne
Mr Milon	Mme Barraud	Mme Mussard	Mr Milon
Mme Detling	Mme Carbonne	Mr Ruiz	Mr El Maâtouk
Mr Dubarry Milano	Mr Ruiz	Mme Dourais	Mme Carbonne
Mme Charini	Mr Dubarry Milano		Mr Dubarry Milano
		Nouvelle Ere pour	
Nouvelle Ere pour	Nouvelle Ere pour	Buchelay :	Nouvelle Ere pour
Buchelay:	Buchelay:	Mme Guyon	Buchelay:
Mr Dupuis	Mr Dupuis	And Country and Control Country and The section Assets.	Mr Dupuis
9842318 - 38524-554-5540034547-	ACCUSTNOS EQUIPACIANO (************************************	Buchelay Solidaire :	and the state of t
Buchelay Solidaire :	Buchelay Solidaire:	Mr Taleb	Buchelay Solidaire:
Mr Forissier	Mr Taleb		Mr Taleb

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le JU Hol 2005

\$\frac{5}{2}LG\$

3/3

ID: 078-217801182-20250929-2025_IV_1-DE

Culture – animations	Vie sportive	Politiques sociales - logement	Attribution des places en crèche
Vice-président : S. Amara		Vice-président : Z. Smaïl	Vice-président : C. Barraud
6 membres :	6 membres :	8 membres :	4 membres :
Buchelay Territoire Citoyen: Mr Dechâtrette Mme Detling Mme Carbonne Mr Ruiz Nouvelle Ere pour Buchelay:	Buchelay Territoire Citoyen: Mr Alzar Mme Detling Mme Morel Mr Ruiz Nouvelle Ere pour Buchelay:	Buchelay Territoire Citoyen: Mr El Maâtouk Mr Dechâtrette Mme Mussard Mme Detling Mr Dubarry Milano Mme Charini	Buchelay Territoire Citoyen: Mme Mussard Mme Dourais Nouvelle Ere pour Buchelay: Mme Guyon
Mme Guyon <u>Buchelay Solidaire</u> :	Mr Ghazouani Buchelay Solidaire:	<u>Nouvelle Ere pour</u> <u>Buchelay :</u> Mr Ghazouani	<u>Buchelay Solidaire :</u> Mr Taleb
Mr Forissier	Mr Taleb	<u>Buchelay Solidaire</u> : Mr Forissier	

Handicap	Jeunesse	
Vice-président : Z.Smaïl		
6 membres :	6 membres :	
Buchelay Territoire	Buchelay Territoire	
Citoyen:	Citoyen:	
Mme Smaïl	Mme Barraud	
Mme Morel	Mme Mussard	
Mme Dourais	Mr Dubarry Milano	
Mme Mussard	Mme Charini	
Nouvelle Ere pour	Nouvelle Ere pour	
Buchelay :	Buchelay :	
Mr Ghazouani	Mr Ghazouani	
Buchelay Solidaire :	Buchelay Solidaire :	
Mr Forissier	MrTaleb	

Article II: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article III: Le Maire de Buchelay et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'éxecution de la présente décision.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 21 voix Stéphane TREMBLAY, Emmanuel ALZAR, Sonia AMARA, Zakia SMAIL, , Alain DEFRESNE, Philippe MILON, Charlotte BARRAUD, Laetitia CARBONNE, Jémima CHARINI, Alain DECHÂTRETTE, Alexandrine DETLING, Aurélie DOURAIS , Mattéo DUBARRY MILANO, Arnaud DUPUIS, Fahd GHAZOUANI, Stéphanie GUYON, Marie-Pierre MOREL, Michèle MUSSARD, Richard RUIZ, Julien FORISSIER, Karim TALEB.

Contre: 0 voix Abstentions: 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0 Absents lors du vote : 2

Alain DECHÂTRETTE, Secrétaire de séance, Stéphane TREMBLAY, Maire de Buchelay,

Signé électroniquement par : Secrétaire de séance Date de signature : 10/10/2026 Qualité : Signature des ACTES de le secrétaire de séance Signé électroniquement par ¿Le maire Date de signature : 13/10/2025 Qualité : Le maire et président du CCAS